



Enjeux éthiques des neurotechnologies : de la clinique aux droits humains

Conférence de Monsieur Hervé Chneiweiss

**Samedi 8 mars 2025 à 18 heures
au château Saint-Antoine**

Les troubles neurologiques et mentaux sont un fardeau majeur et croissant dans le monde entier puisqu'ils représentent un tiers des dépenses de santé dans les pays développés et un coût de plus en plus élevé dans les pays à faible et moyen revenu. Il est donc nécessaire de proposer de nouveaux traitements et de meilleures solutions préventives et thérapeutiques. Les neurotechnologies, développées pour permettre aux chercheurs et aux cliniciens de visualiser la structure et la fonction du cerveau, et pour améliorer et réparer le cerveau, font partie de la solution. Dans le même temps, les données personnelles cérébrales deviennent une marchandise recherchée au-delà des secteurs académiques et médicaux, ce qui pose un défi majeur en matière d'éthique et de droits de l'homme. Dans un rapport publié fin 2021, le Comité international de bioéthique de l'UNESCO a appelé à protéger la liberté cognitive, la vie privée mentale, l'intégrité mentale et la continuité psychologique, qui sont des droits déjà inscrits dans les droits de l'homme existants, mais doivent être plus explicitement respectés en tant que droits du cerveau humain. C'est cette problématique des "neurodroits" qui sera exposée et discutée au cours de la conférence.



Hervé Chneiweiss est neurologue et neuroscientifique, docteur en médecine, directeur de recherche émérite (CNRS) et neuro-oncologue à La Salpêtrière (AP-HP). En parallèle à son activité clinique (troubles du mouvement, neurogénétique puis tumeurs cérébrales), ses travaux scientifiques ont été consacrés à la neuropharmacologie puis à la plasticité des astrocytes et à leur rôle dans l'origine, la progression et la résistance aux traitements des tumeurs cérébrales, en identifiant de nouveaux moteurs métaboliques et de nouvelles pistes thérapeutiques.

Il est également impliqué dans la bioéthique, actuellement président du comité d'éthique de l'Inserm, du comité d'éthique de l'EMBL et d'EBRAINS Science and Society, vice-président d'ARRIGE et expert auprès de l'OCDE pour les neurotechnologies. Il a écrit plusieurs livres ou chapitres sur la bioéthique des embryons humains, les cellules souches, la génétique et les neurosciences.

Accueil à partir de 16 heures, clôture des émargements à 17h50.

*Parking gratuit dans la limite des places disponibles, bar, [Comptoir du livre](#).
Château Saint-Antoine, [10 boulevard Jules Sebastianelli 13011 Marseille](#)*

L'accès à la conférence est gratuit, mais l'inscription préalable est obligatoire.

En vous inscrivant pour la conférence, vous pouvez, si vous le désirez, vous inscrire au repas qui suivra.



Inscription sur

<https://tinyurl.com/20250308Cerveau>

ou en scannant le QR code ci-contre

Le paiement du repas se fait en ligne en même temps que l'inscription.